



**FORMATION PROFESSIONNELLE : INITIATION A LA PSYCHOPATHOLOGIE
(4 jours, soit 26 heures)**

PROGRAMME ET OBJECTIF DE LA FORMATION

❖ **NATURE DE LA FORMATION - article 63-13-1 du code du travail :**

L'action de formation professionnelle entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances

❖ **PUBLIC :** Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant s'initier à la psychopathologie, aux professionnels de la santé (travail sociaux, para médical) aux psychothérapeutes, psycho praticiens, praticiens en communication Ericksonienne et à toutes personnes travaillant dans la relation d'aide en perfectionnement d'acquis professionnel.

❖ **OBJECTIFS :**

La formation professionnelle proposée a pour but l'acquisition des outils nécessaires pour s'initier à la connaissance des différents troubles mentaux.

❖ **FORMATEUR :**

Alexandre YAILIAN : Médecin pédopsychiatre, titulaire du DU Théorie de l'attachement, du DU Psychopérinatalité, et du DIU Hypnose médicale. Alexandre Yailian s'intéresse aux troubles de l'hyperactivité, aux troubles du développement ainsi qu'aux sciences cognitives, il est membre du groupe de l'Association Française de Psychiatrie Biologique et de neuropsychopharmacologie. Il exerce en tant que Chef de clinique Assistant des Hôpitaux de Montpellier.

❖ **PROGRAMME DE LA FORMATION**

1er jour

1. PRESENTATION GENERALE DE LA PSYCHIATRIE

A. Le projet de soins en psychiatrie :

1. Échange interactif autour des représentations de la maladie mentale et des connaissances générales des participants.
2. Rappel historique
3. Filière de soins en psychiatrie : hospitalisation libre et sous contrainte
4. Les différentes structures et professionnels intervenants.



2^{ème} jour

2. TROUBLES MENTAUX ET TROUBLES DU COMPORTEMENT : DÉFINITIONS DES DIFFÉRENTES PATHOLOGIES ET CAS CONCRETS

A. Troubles psychotiques:

1. Troubles psychotiques aigus et transitoires :
 - a. Bouffée délirante
 2. Schizophrénie
 - a. Schizophrénie simple
 - b. Trouble Schizoparanoïde
 - c. Trouble schizoaffectif
- Cas concrets
 - Un mot sur les troubles du spectre de l'autisme (TSA)

3^{ème} jour

3. TROUBLES THYMIQUES

- A. Episode maniaque
 - B. Episode dépressif
 - C. Trouble bipolaire
- Cas concrets

4. TROUBLES NÉVROTIQUES

- A. Trouble anxieux
 - B. Trouble obsessionnel compulsif
 - C. État de stress post-traumatique
 - D. Trouble somatoforme
- Cas concret

4^{ème} jour

5. TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ

- A. Présentation des différentes structures de personnalité pouvant se retrouver dans n'importe quelle pathologie
 1. Paranoïaque
 2. Schizoid
 3. Histrionique
 4. Anankastique
 5. Psychopathique et sociopathique
 6. Anxieuse
 7. Borderline
- B. Présentation pharmacologique des classes thérapeutiques les plus rencontrées
 1. Antidépresseurs
 2. Anxiolytiques
 3. Neuroleptiques
 4. Thymorégulateurs
- C. Explication des conduites à tenir en situation
 1. État d'agitation
 2. Risque suicidaire
 3. Suspicion d'un trouble.



❖ MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT DE LA FORMATION.

L'action de formation professionnelle est dispensée grâce à la mise en œuvre d'un processus pédagogique consistant à alterner les exposés théoriques et pratiques concourant au transfert des connaissances dans le respect de l'action de formation.

Le stagiaire se voit remettre un support pédagogique lui permettant de suivre le déroulement des séquences de formation tout en conservant un support matériel.

Le formateur utilise un rétroprojecteur pour faciliter la présentation du contenu pédagogique de la formation.

Dans le cadre du stage, le formateur se charge de faire respecter les dispositions du Règlement Intérieur applicable aux stagiaires.

Le séquençage de la formation est également supervisé par le formateur s'agissant de l'encadrement des stagiaires.

❖ MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Le formateur est chargé de faire émarger les stagiaires pour chaque demi-journée de formation et de garantir le respect des horaires définis dans le cadre du stage.

A la fin de chaque stage, chaque stagiaire doit se soumettre à une évaluation sous la forme d'un questionnaire d'évaluation. Cette évaluation est destinée à mesurer la capacité des stagiaires à retenir les principes fondamentaux acquis dans le cadre de l'action de formation professionnelle.